

Variation des finales occitanes et format de la syllabe.* **

Patrick Sauzet

Université de Toulouse 2 - Le Mirail - UMR 5610 CNRS

in Trudel Meisenburg & Maria Selig eds. *Nouveaux départs en phonologie : les conceptions sub- et suprasegmentales*. Tübingen : Gunter Narr, 2004 (p.33-48).

La variabilité du traitement des finales articule l'espace dialectal occitan. Pierre Bec, dans sa présentation classique de l'organisation de cet espace, oppose deux grands ensembles qu'il nomme respectivement « arverno-méditerranéen » (dorénavant : AM) et « aquitano-pyrénéen » (AP). Parmi les traits définitoires de ces ensembles, il note (trait 4) la conservation ou la perte « des consonnes finales et d's. » (Bec 63 p.55-56) En fait, il s'agit spécifiquement des obstruantes finales, et plus particulièrement des occlusives. [f] final est trop marginal pour que son traitement soit significatif. Celui de [s] est variable et interfère fortement avec la morphologie (Ronjat 30-41, vol.2 §374 p.271). De fait les occlusives finales tombent régulièrement en AM : *lop*, *sec*, *cat*, *drech* (*dreit*) sont réalisés [l'u], [s'e], [k'a], [dr'e] en provençal pour [l'up], [s'ek], [kat], [dretʃ]([dreitʃ]) en languedocien. À l'inverse le languedocien est caractérisé par la chute de certaines sonantes que le provençal conserve plus largement : *pan*, *vin*, *segur* sont en languedocien [p'a] (lang. or. [p'ãⁿ]), [b'i], (lang.or. [v'i]), [seɣ'y] pour [p'ãⁿ], [vĩⁿ], [seg'yr] en Provence. Je laisserai de côté dans cette communication la chute des sonantes. Sa distribution est sécante par rapport à celle des obstruantes. Les nasales tombent en limousin, nord-occitan et donc « arverno-méditerranéen. » En domaine « aquitano-pyrénéen », elles se prononcent généralement en gascon, mais tombent en béarnais.

La variation dialectale occitane concernant les obstruantes finales peut être résumée comme suit :

(1) Variation des finales occitanes.

	<i>sal</i>	<i>lop</i>	<i>sèrp</i>
Languedocien occ.	[s'al]	[l'up]	[s'erp]
Languedocien or.	[s'al]	[l'up]	[s'er]
Provençal	[s'aw]	[l'u]	[s'er]
Niçard	[s'aw]	[l'upe]	[s'erpe]

Outre les ouvrages généraux (Bec 63, 73, Ronjat 30-41), on peut se reporter entre autres pour les faits du languedocien occidental (lang. occ.) à Maurand 74 ou Lieutard 2000, pour ceux du languedocien oriental (lang. or.) à Sauzet 74, 93, pour ceux du provençal à Coustenoble 45, pour ceux du niçard à Dalbera 73, 84.

La première colonne en (1) comporte une sonante en coda, régulièrement présente ([l] ou une réalisation vocalisée [w]) à travers les dialectes. Pour ce qui est des occlusives,

* Cet article est issu d'une communication dans la section 5 des XXVII. Deutscher Romanistentag, München (7-10 octobre 2001)

** Mercegi per son eficacitat, puèi sa paciència inagotabla, las organizairas de la Seccion, Trudel Meisenburg et Maria Selig. Mercegi tanben l'ensem dels parçipaires d'aquela Seccion del *Romanistentag* per sas questions e remarças, en sesilha e fòra sesilha.

le maintien en position finale - postvocalique aussi bien qu'appuyée - du lang. occ. s'oppose à l'effacement systématique du provençal (représentatif de l'ensemble AM), alors que le lang. or. présente une situation intermédiaire : conservation après voyelle, effacement après segment non-syllabique. Le type niçois est caractérisé par la conservation des occlusives finales, accompagnée de l'apparition d'une voyelle paragogique (au moins dans certaines formes de ce parler).

Le propos de la présente communication est d'envisager les implications de la variation dialectale occitane concernant les finales pour la justification et la définition d'une structure syllabique. Spécifiquement, il m'apparaît que ces faits plaident pour un formalisme qui inclut 1) des syllabes à noyau nul et 2) une conception récursive de la syllabe.

Un modèle phonologique qui intègre une représentation de la syllabe traite sans difficulté les formes provençales. Dans ce type de parler, le mot peut être considéré comme une suite de syllabes.

(2) Mot en provençal :

mot = (syllabe)*

(* marque l'itération illimitée du constituant)

On trouve en effet en provençal les mêmes types de segments en fin de syllabe intérieure et en fin de mot :

(3) Codas intérieures et fins de mots en provençal.

<i>maire</i>	[(m'aj)(re)]	<i>mai</i>	[(m'aj)]
<i>autre</i>	[(ʼaw)(tre)]	<i>vau</i>	[(v'aw)]
<i>pòrta</i>	[(p'ɔr)(tɔ)]	<i>mar</i>	[(m'ar)]
<i>canta,</i>	[(k'ã ⁿ)(tɔ)]	<i>pan</i>	[(p'ã ⁿ)]
<i>camba</i>	[(k'a ^m)(bɔ)]		
<i>lònga</i>	[(l'ɔ ⁿ)(gɔ)]		
<i>tasta</i>	[(t'as)(tɔ)]	<i>as</i>	[(ʼas)], <i>cantatz</i> [(kã ⁿ)(t'as)], <i>nas</i> [(n'as)]
	*[l'uptɔ]		*[l'up] (mais [l'u] <i>lop</i>)

Le provençal peut donc être traité comme Junko Itô a proposé de traiter le lardil (Itô 86) en posant d'une part des contraintes sur le contenu de la coda, d'autre part un principe d'effacement des segments non-syllabés (*stray erasure*) :

(4) Contraintes sur les codas (provençal) :

La coda d'une syllabe bien formée peut contenir : un vocoïde (semi-voyelle), une liquide (/r/, /l/), une nasale homorgane à la consonne suivante ou /s/.

(5) Effacement des segments non-syllabés :

Tout segment qui ne peut pas être intégré à une syllabe bien formée n'est pas réalisé.

Abstraitement une coda peut contenir /l/ qui est systématiquement réalisé [w] dans cette position, intérieure ou finale : / val + e / [v'ale] *vale*, / val / [v'aw] *vau*, / val + r + 'a / [vowr'a] *vaurà*.

Le statut d's demanderait à être précisé plus que je ne pourrai le faire ici. Il n'apparaît en coda dans les morphèmes que devant les occlusives sourdes. En finale, certains parlent l'effacent quand il n'est pas un morphème de deuxième personne du singulier. Notons qu'en AM hors du provençal, [s] peut être exclu en coda intérieure comme finale (ainsi en haut limousin où l'ancien [-s] final de syllabe s'est résolu en allongement).

Pour les nasales, la correspondance entre nasale assimilée interne et nasale finale neutralisée (typiquement vélaire, avec nasalisation partielle de la voyelle précédente), se décrit comme la légitimation générale en coda d'une nasale sans point d'articulation. Celui-ci est fixé par le segment suivant, ou par une procédure de défaut, en l'absence de segment suivant.

Le lang. occ. relève d'un autre modèle, où il faut clairement admettre que la finale excède le format d'une syllabe régulière (les syllabes intérieures étant supposées régulières). Ce modèle peut se noter comme suit :

(6) Mot en languedocien occidental :

mot = (syllabe)*+(Consonne facultative)

Cela rejoint la formule posée pour le français dans Dell 95. François Dell pose le schéma :

(7) Mot en français :

mot = (syllabe)*+(Attaque facultative)

En fait le schéma occitan en (6) peut être considéré comme le même que le schéma français en (7). En occitan, les attaques complexes ne peuvent comporter comme élément non-initial que des semi-voyelles et des liquides ([l], [r]). Une attaque finale de mot devrait donc se terminer par un vocoïde ou une liquide. Un vocoïde final postconsonantique est toujours syllabique. On a ainsi :

(8) Vocoïdes finaux de morphèmes en occitan :

nèci [n'esi], *nècia* [n'esjɔ]; *-ari* [-'ari], *-ària* [-'arjɔ], *-ariàs* [-arj'as]; *estudi* [est'ydi], *estudiar* [estydj'a]...

Pour ce qui est des liquides, on admettra que les groupes obstruante-liquide finaux sont systématiquement sujets à épenthèse :

(9) Épenthèse après groupe obstruante-liquide (OL) final :

∅ → e / OL __ #

Cette règle explique qu'il n'existe pas de paire minimale /OL#/ ~ /OLe#/ (où le premier groupe serait traité par troncation par exemple). Elle permet de plus de poser un

morphème d'infinitif qui est simplement /r/, d'où une dérivation : / bat + r / → batr → [b'atre] *batre*, etc. (parallèlement à / kaNt + a + r / → kantar → [kant'a] *cantar*).

Cette règle peut se concevoir comme le développement superficiel d'une syllababilité abstraite des liquides.¹ On aurait ainsi :

(10) Développement par épenthèse de liquides syllabiques abstraites.

- a) / dʒiskl / → (dʒis)(kl) → (g'is)(kle) *giscle*
- b) / bat + r / → (bat)(tʁ) → (b'a)(tre) *batre*

Autrement dit, une attaque autre que celle qui se réduit à une seule consonne (en particulier une occlusive) se développe en syllabe normale, directement si elle contient un vocoïde, par l'étape d'une syllababilité abstraite si elle contient une liquide. C'est ce qu'on attend dans une approche où une attaque complexe est une syllabe réduite, dont le second élément est la tête en tant que localement plus sonore, ainsi qu'il est proposé dans Sauzet 93 (p.75 sqq, p.143 sqq).

Cette attaque finale formée d'un seul segment (ce début de syllabe sans noyau) demande un mécanisme de légitimation spécifique. On peut poser simplement un statut d'extramétrie, lié à la bordure de domaine : une attaque non-intégrée à une syllabe serait possible à la fin de mot. Alternativement, l'attaque finale peut être considérée comme légitimée par un noyau nul final postulé, c'est le mécanisme proposé dans Dell 95.

(11) Les consonnes finales comme attaques d'une syllabe à noyau nul.

- a) [l'up] : (lu)(pØ); b) [s'ɛrp] : (sɛr)(pØ)

L'hypothèse du noyau nul explique aussitôt que l'objet excédentaire final soit une attaque, c'est-à-dire le type de séquence qui précède normalement un noyau. En fait, l'hypothèse du noyau nul assure que l'objet qui s'ajoute à la séquence des syllabes canoniques est un fragment initial de syllabe bien formée.

Poser des syllabes à noyau nul est une option largement utilisée pour expliquer les combinaisons segmentales dans le cadre de la phonologie du gouvernement (cf. Kaye, Lowenstamm & Vergnaud 90 pour une référence fondatrice). Dans cette approche, un segment non-syllabique final est nécessairement attaché à une position C que suit un V sans contenu, il forme donc une attaque suivie d'un noyau nul. La phonologie du gouvernement parvient apparemment à une unification de la légitimation interne et de la légitimation finale puisque non seulement la finale entre dans le format général en formant une syllabe CV, mais que de plus la particularité d'avoir un noyau nul ne l'isole pas. On trouve en effet des CV à noyau nul ailleurs, en attaque complexe ou en coda. Dans la version radicale de cette phonologie développée dans Lowenstamm 96, toute consonne qui ne précède pas une voyelle est supposée suivie de noyau nul. Toutefois, le V final sans contenu phonique relève d'une légitimation indépendante et irréductible,

¹ Cette syllababilité des liquides est non seulement une étape représentationnelle synchronique utile, mais une hypothèse diachronique très plausible. Elle permet une explication simple d'évolutions du type MINOR → *mendre* ou de la convergence de PATER et PATREM en *paire*.

dite « légitimation finale » (*final licensing*), qui n'est par elle-même guère plus éclairante et guère moins stipulative qu'une extramétrie finale.

De plus, ni une clause d'extramétrie, ni la légitimation finale ne rendent compte de tous les types attestés dans la variation. Le type lang. or. présente une violation qualitative mais non quantitative (sauf pour s morphologique : / pɔrk / → [p'ɔr] *[p'ɔrk] pòrc mais / pɔrk + s / → [p'ɔrs] pòrcs) du format syllabique en finale. Cela fait difficulté pour une approche syllabique, complétée par la tolérance d'un fragment de syllabe surnuméraire. Pour expliquer la chute de /p/ dans sèrp [s'ɛr] et non dans lop [l'up], il faut poser que [p] dans ce dernier mot occupe la position de coda. Mais si les obstruantes peuvent être codas, il faut expliquer leur absence dans cette position dans le corps du mot dans la majorité des parlers occitans, et en toute position en AM.

On cherche donc une solution qui présente les propriétés suivantes :

- exprimer ce qu'il y a de commun au statut des obstruantes finale, qu'elles soient en position de coda apparente ou qu'elles suivent une syllabe déjà pourvue d'une coda, dans la mesure où certains parlers les conservent identiquement,
- expliquer que les contraintes qui pèsent sur la coda peuvent être moins strictes en fin de mot qu'ailleurs.

La possibilité d'une syllabe finale à noyau nul, selon qu'elle est ou non retenue par la grammaire d'un dialecte, permet de dériver le type prov. ou le type lang.occ. :

(12) Légitimité variable d'un noyau nul final (A) :

	<i>sal</i>	<i>lop</i>	<i>sèrp</i>	noyau nul final
a) lang. occ.	(sal)	(lu)(pØ)	(sɛr)(pØ)	(CØ)
b) provençal	(saw)	(lu) p	(sɛr) p	*(CØ)

Le mécanisme de légitimation par une syllabe à noyau nul doit être limité pour éviter de rendre possible n'importe quelle suite segmentale. Il faut limiter l'occurrence des syllabes (CØ) à la finale. L'occitan accentue la fin du mot : la syllabe finale ou la pénultième. Les mots à segment final supposé former une attaque ont tous l'accent sur la syllabe finale (pénultième, si on compte la syllabe finale à noyau nul). On peut donc avancer l'hypothèse que c'est l'accentuation de la syllabe précédente qui rend légitime une syllabe finale à noyau nul. Si l'on décrit très classiquement l'accent occitan comme le résultat de la formation d'un pied final dominant à gauche, on posera qu'une syllabe à noyau nul est légitime en languedocien occidental si elle forme la partie faible du pied final :

(13) Légitimation accentuelle d'un noyau nul final (lang.occ.):

- a) [Pied (lu)(pØ)] b) [Pied (sɛr)(pØ)]

La légitimation accentuelle éclaire les faits du lang. occ. mais, dans la mesure où elle aligne le cas d'une syllabe à noyau nul après syllabe fermée et après syllabe ouverte, elle ne fait pas avancer l'explication du paradigme lang. or.

Ce paradigme devient intelligible en revanche, si l'on suppose que la syllabe à noyau nul est légitimée comme coda. Cela suppose d'admettre que la structure syllabique peut connaître la récursivité. Cette hypothèse de la récursivité structurale des syllabes est présente dans Dell 95, qui mentionne une propositions similaire dans Plénat 87. J'ai pour ma part avancé la thèse que la récursivité est une propriété attendue des structures phonologiques, et spécifiquement de la syllabe, en tant que cas particulier d'un format de constituant commun aux diverses composantes de la grammaire. (Sauzet 93) Ce format récursif de constituants, valide à travers l'ensemble de la grammaire, est le format X' introduit dans Chomsky 70 et largement développé depuis. Réduit à ses propriétés de base, il repose sur des notions difficilement évitables dans la définition d'une représentation en constituants, celles de têtes, de dépendance, de projection maximale. L'hypothèse de la possibilité de la récursivité en phonologie n'est que l'hypothèse de l'unité ddu format de la constituance dans la grammaire. L'hypothèse de la stratification stricte (*strict layer hypothesis* cf. Selkirk 84 ; Nespor et Vogel 86) introduit au contraire une coupure entre la phonologie et les autres composantes de la grammaire.²

On posera donc en lang. or. des représentation comme en (14) :

(14) Légitimation syllabique d'un noyau nul final (lang. or.):

a) (l u (p Ø)) = [l'up]

b) (s ε r)(p Ø) = [s'εr]

La syllabe à noyau nul (CØ) occupe en (14)a) la même position de coda que [r] dans la forme (14)b).

Toutefois, la légitimation syllabique seule conduit à attendre des obstruantes en coda intérieure que le lang. or. ignore. Il faut donc poser que le lang. or. demande que la légitimation accentuelle se double de l'intégration en tant que coda dans une syllabe :

(15) Légitimité variable d'un noyau nul final (B) :

	<i>sal (sau)</i>	<i>lop</i>	<i>sèrp</i>	statut des syllabes à noyau nul :
a) lang. occ.	[(s a l)] [s'al]	[(l u)(p Ø)] [l'up]	[(s ε r) (p Ø)] [s'εrp]	(CØ) accentuellement légitimée
b) lang. or.	[(s a l)] [s'al]	[(l u (p Ø))] [l'up]	[(s ε r) *(p Ø)] [s'εr]	(CØ) accentuellement légitimée ssi syllabiquement intégrée
c) provençal	[(s a w)] [s'aw]	[(l u) *(p Ø)] [(l u *(p Ø))] [l'u]	[(s ε r) *(p Ø)] [s'εr]	*(CØ)

² Admettre que la recursivité peut se manifester dans la phonologie (hypothèse non marquée dans la perspective de l'unité de la constituance linguistique) mène en revanche à se demander pourquoi la récursivité ne se manifeste pas de manière massive dans la phonologie. Au niveau syllabique, qui est crucial ici, la limitation de la récursivité découle du processus de syllabation même : dans la mesure où un segment ne peut gouverner syllabiquement s'il est lui-même gouverné, le dépendant d'une tête syllabique est normalement une syllabe dégénérée (réduite à un segment) et marginalement une syllabe CV comme il est envisagé ici.

On peut s'interroger sur l'analyse structurale de la réalisation de *lop* en lang. occ. La forme s'analyse-t-elle comme les formes du lang. occ. à groupe final (*sèrp*), ou comme les formes lang. or. du même mot ? La différence de traitement en liaison incite à poser un statut différent pour les deux types d'obstruantes finales dans un même parler :

(16) Liaison en lang. occ.

- a) *lop gris* [luggr'is]
- b) *sèrp d'aiga* [sɛrd'ajgɔ]

Ces traitements (effacement en (16)b) et assimilation en (16)a) peuvent tous deux s'analyser comme la perte de légitimation d'une obstruante quand elle devient intérieure de syntagme. Si la légitimation de (CØ) est accentuelle en lang. occ., on posera que seul l'accent de syntagme est légitimant. Une syllabe à noyau nul (CØ) qui n'est intégrée structurellement qu'au pied accentuel, disparaît quand ce pied cesse de la légitimer (deuxième forme en (17)b)). Si elle forme aussi une coda quand elle est postvocalique, la gémination peut être décrite comme maintien du noyau de la syllabe finale qui n'est plus légitimée en bloc par l'accentuation (première forme en (17)b)). Là, ce noyau nul se trouve coïncidé à la consonne suivante, d'où la production d'une gémignée (dont la structure est de manière générale Ø_C C : un constituant non spécifié, une trace,³ en coda, coïncidée avec une attaque). Les gémignées peuvent violer les contraintes sur la coda en tant qu'elles sont formées d'une première position non-spécifiée qui reçoit ses spécifications de l'attaque suivante à laquelle elle est coïncidée. (pour cette analyse des gémignées : cf. Sauzet 88, 93)

(17) Liaison en lang. occ. :

a) accent de syntagme, légitimant (CØ) sur <i>lop, sèrp</i>	- [(l u (pØ))] [l'up]	(pØ) en coda de syllabe finale et légitimée par l'accent
	- [(ser) (pØ)] [s'erp]	(pØ) syllabe autonome et légitimée par l'accent
b) pas d'accent de syntagme sur <i>lop, sèrp</i> (<i>lop gris, sèrp d'aiga</i>)	- [((l u (pØ _g)))] [(gris)] [luggr'is]	(pØ) en coda de syllabe finale, non légitimée par l'accent : effacement de p, (Ø) coda légitime coïncidée à l'attaque suivante
	- [(ser) (pØ)] [(daj) (gɔ)] [sɛrd'ajgɔ]	(pØ) syllabe autonome, non légitimé par l'accent : effacement

NB : Les constituants légitimés et réalisés sont notés en **gras**.

En posant que l'intégration de (CØ) en coda est obligatoire si elle est possible, mais que seul l'accent de syntagme légitime cet objet, et n'en légitime qu'un, on explique qu'il n'y ait pas en lang. occ. de finales du type *[l'upt], [(lu (pØ)) (tØ)]. Des formes de ce type

³ Noter que dans cette analyse une catégorie vide phonologique est réalisée : la première partie d'une gémignée s'entend. C'est bien ce que l'on attend : une catégorie vide est dépourvue de spécification propre, mais pas d'interprétation, dans le module dont elle relève. Les pronoms nuls sont interprétés sémantiquement et ont un rôle syntaxique. Les catégories vides phonologiques peuvent recevoir une réalisation phonique.

existent par contre dans certains parlers gascons occidentaux où on trouve par exemple [sapt] pour l'occitan commun (*dis*)*sabte* [dis'atte] (Ronjat 31-40, vol. 2 §309 p169). Il semble que l'on puisse poser dans ces parlers que l'accent de mot légitime une syllabe à noyau nul en coda et l'accent de syntagme une syllabe à noyau nul finale autonome.

Les faits niçois viennent donner de la plausibilité à l'analyse ci-dessus, par l'insertion de voyelle paragogique très particulière qu'ils présentent. En termes de règles ordonnées, la paragogue niçarde opère après l'assourdissement pan-occitan des obstruantes finales :

(18) Dévoisement et paragogue en niçard.

	<i>lop</i>	<i>loba</i>	<i>niçard</i>	<i>niçarda</i>
	/ lub /	/ lub + a /	/ nis + ard /	/ nis + ard + a /
syllabation	[(lu(bØ))]	[(lu)(ba)]	(ni)[(sar)(dØ)]	(ni)[(sar)(da)]
dévoisement	[(lu(pØ))]		(ni)[(sar)(tØ)]	
paragogue	[(lu(pe))]		(ni)[(sar)(te)]	
	[l'upe]	[l'uba]	[nis'arte]	[nis'arda]

La syllabation est identique à celle des autres parlers envisagés jusqu'ici. Le dévoisement peut s'envisager comme la conséquence du principe suivant, qui constitue une option adoptée par de nombreuses langues :

(19) Perte de l'opposition de voisement en coda.

Une opposition de voisement ne se manifeste que sur une consonne qui est attaque d'un noyau non-nul.

La paragogue apparaît comme un processus superficiel qui donne une réalisation à des noyaux nuls dont le niçard partage la distribution avec d'autres dialectes occitans. Bien que recevant une substance phonétique, ces noyaux restent des noyaux nuls du point de vue de leur rôle phonologique, en particulier ils ne légitiment pas le voisement. Tout se passe comme si le niçard nous donnait l'occasion paradoxale d'entendre ces noyaux nuls que l'analyse des finales d'autres parlers occitans conduit à poser de manière tout à fait indépendante.

Patric Sauzet patrick.sauzet@wanadoo.fr

* * *

Références :

Bec, Pierre (1963) *La langue occitane*. Paris: PUF (« Que sais-je? » 4ème ed. 1978), 128 p.
 Bec, Pierre (1973) *Manuel pratique d'occitan moderne*. Paris: Picard, 219 p.
 Chomsky, Noam (1970) "Remarks on Nominalization." in Jacobs & Rosenbaum eds. *Readings in English Transformational Grammar*. Waltham: Ginn 184-221 (trad. française: Remarques sur la nominalisation in *Questions de sémantique*. Paris: Le Seuil, 1975, 73-131).
 Coustenoble, Hélène N. (1945) *La Phonétique du provençal moderne en terre d'Arles*. Hertford: S. Austin & sons, 281 p.
 Dalbera, Jean-Philippe (1973) *Le parler Niçart : phonologie et morphologie*. Thèse : Université de Nice,
 Dalbera, Jean-Philippe (1984) *Les parlers des Alpes Maritimes. Etude comparative. Essai de reconstruction*, [Thèse, Toulouse-Le Mirail] 768p.
 Dell, François (1995) "Consonant clusters and phonological syllables in French." *Lingua* 95 5-26.

- Itô, Junko 1986 *Syllable Theory in Prosodic Phonology*. [PhD. Thesis, University of Massachusetts, Amherst.] [1988: New York: Garland]
- Kaye, Jonathan D., Jean Lowenstamm & Jean-Roger Vergnaud (1990) "Constituent Structure and Government in Phonology." *Phonology* 7-2, 193-231.
- Lieutard, Hervé (2000) *Phonologie et morphologie du parler occitan de Graulhet (Tarn): structure, contenu et rôle de la syllabe*. [Thèse : Université de Montpellier 3.]
- Lowenstamm, Jean (1996) "CV as the only syllable type." in J.Durand & B.Laks eds *Current Trends in Phonology: Models and Methods*. CNRS, ESRI, Paris X, 419-442.
- Maurand, Georges (1974) *Phonétique et phonologie du parler occitan d'Ambialet (Tarn)*. Toulouse : EUS, 332 p.
- Nespor, Marina & Irene Vogel (1986) *Prosodic phonology*. - Dordrecht ; Riverton, NJ : Foris, XIV-327 p.
- Plénat, Marc (1987) "On the structure of rhyme in standard French." *Linguistics* 25, 867-887.
- Ronjat, Jules (1930-41) *Grammaire istorique (sic) des parlers provençaux modernes*. 4 tomes (1930-32-37-41) Montpellier: Société des Langues Romanes, 423 p., 487 p., 650 p., 192 p.
- Sauzet, Patrick (1974) *Approches de la phonologie et de la morphologie d'un parler occitan: le dialecte de Sumène* (Gard). [Mémoire de maîtrise, Université de Poitiers.]
- Sauzet, Patrick (1988) "Geminates and Constituency." *Constituent Structure : Papers from the 1987 GLOW Conference*. Cardinaletti, Cinque & Giusti eds *Annali di Ca' Foscari*, 27-4, Venezia: Programma ; Dordrecht: Foris, p. 287-330.
- Sauzet, Patrick (1993) *Attendance, gouvernement et mouvement en phonologie. Les constituants dans la phonologie et la morphologie de l'occitan*. Montpellier: CEO/UPV 505 p.
- Selkirk, Elisabeth O., (1982) "The Syllable." in Harry van der & Norval Smith eds. *The structure of phonological representations*. 2, p. 337-383.

Trudel Meisenburg, Universität Osnabrück, Fachbereich Sprach- und
Literaturwissenschaft
Neuer Graben 40, D-49069 Osnabrück
Tel.: 0541 / 969-4340, Fax: 0541 / 969-4256
tmeisenb@uos.de

Maria Selig, Humboldt-Universität zu Berlin, Philosophische Fakultät II,
Institut für Romanistik
Unter den Linden 6, D-10099 Berlin
Tel.: 030 / 2093 5118, Fax: 030 / 2093 5119
maria.selig@rz.hu-berlin.de